

Nombre de conseillers en exercice : 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Jean-Charles BEYNE, Caroline BISSIERE, Catherine BEAUVY, Fantine BRUNEAU, Marie-Hélène CHAUQUET, Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, ERMISER Herik, Marie-José GUIGNABEL, Cédric PETIT, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VASSORT, Michel MAZALEYRAT, Sandra CHARRIERE, Xavier ROUGERIE, Sinem ERGUN

Excusé :

Procurations :

Date de la convocation : 16 Mars 2026

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

### DELIBERATION 2026 – 01 – 15 Election des membres du CCAS

M le Maire rappelle que conformément à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, outre son président, le conseil d'administration comprend, pour le Centre Communal d'Actions Sociales, des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le conseil municipal.

Par ailleurs, Philippe BRUGÈRE rappelle que conformément à l'article R123-8 du Code de l'action sociale et des familles, les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Enfin, M le Maire rappelle qu'il y a six membres élus par le Conseil municipal qui siègent au CCAS, ainsi que six autres personnes nommées par le Maire.

M le Maire propose de constituer une liste de 6 candidats issus du Conseil municipal.

Sur proposition de M le Maire, **A L'UNANIMITE**,

**Vu le Code de l'action sociale et des familles,**

**Après avoir procédé aux opérations de vote, le conseil municipal déclare élus au conseil d'administration du CCAS : Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, Cédric PETIT, Marie-Hélène CHAUQUET, Hérrik ERMISER, Sandra CHARRIERE.**

La Secrétaire de séance,

  
Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme,

Meymac, le 20 Mars 2026

Le Maire,

  
Philippe BRUGÈRE



REÇU LE

27 MARS 2026

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)